

Spécialité Educateur sportif mention Ski nautique et disciplines associées

RNCP41820 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15460
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	26/06/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
PLANET.SKI	93169373300012	Former et organiser l'évaluation
SOC EXPL BASE PLEIN AIR DE TEMPLE S-LOT	43294736400027	Former et organiser l'évaluation
UCPA FORMATION	85386655600030	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement, l'enseignement et l'animation du ski nautique et des disciplines associées, en toute sécurité, pour différents publics, nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « ski nautique et disciplines associées » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Ce BPJEPS spécialité « éducateur sportif » est délivrée au titre de l'une des options suivantes :

- option A : « ?Traction câble? » ;
- option B : « ?Traction bateau ».

ACTIVITÉS VISÉES

Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation.

Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics.

Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation.

Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation.

Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation.

Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en traction câble.

Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en traction câble.

Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en traction câble.

Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en traction bateau dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en traction bateau.

Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en traction bateau.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap.
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous.
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public.
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus.
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet.
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre.
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts.
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.
- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage.
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation.
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.

Pour l'option A : CONCEVOIR, CONDUIRE EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE EN TRACTION CABLE DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

- Définir les finalités d'un cycle de séances en traction câble, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances en traction câble, ainsi que leurs conditions de réalisation, en tenant compte de l'environnement de pratique et des caractéristiques du public dont ceux en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle, de respecter une progression cohérente entre les séances et de favoriser les apprentissages en sécurité.
- Assurer une veille liée à l'évolution des pratiques et de la réglementation en ski nautique, wakeboard, disciplines

associées et tous supports de glisse tractés, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire dédié.

- Vérifier l'environnement de pratique, les ressources matérielles et les équipements nécessaires à la réalisation d'une séance en traction câble, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur état, repérer les risques et intervenir le cas échéant, avant la séance.
- Accueillir les pratiquants à une séance en traction câble, en en présentant les objectifs et modalités de déroulement, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Présenter les règles notamment de sécurité à respecter au cours d'une séance en traction câble, en adaptant les consignes transmises, selon les pratiquants et les risques identifiés, afin de garantir leur compréhension et leur respect par les pratiquants.
- Conduire en sécurité une séance en traction câble, en s'appuyant sur les techniques et les situations pédagogiques prévues, et en les adaptant selon l'environnement de pratique, les réalisations, les réactions et les interactions des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.
- Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance en traction câble, en identifiant les besoins d'accompagnement, afin d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.
- Analyser les situations observées lors de la séance en traction câble, en s'appuyant sur les informations recueillies lors de son déroulement, afin d'adapter les séances suivantes.
- Evaluer un cycle de séances en traction câble, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en s'appuyant sur les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.

Pour l'option B : CONCEVOIR, CONDUIRE, EN SECURITE, ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE EN TRACTION BATEAU DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

- Définir les finalités d'un cycle de séances en traction bateau, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances en traction bateau, en tenant compte des publics visés, notamment ceux en situation de handicap, de l'environnement de pratique et des finalités du cycle de séances, afin de permettre le développement progressif des apprentissages.
- Assurer une veille liée à l'évolution des pratiques et de la réglementation en ski nautique, wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire dédié.
- Vérifier l'environnement de pratique, les ressources matérielles et les équipements nécessaires à la réalisation d'une séance en traction bateau, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur état, repérer les risques et intervenir le cas échéant, avant la séance.
- Accueillir les pratiquants à une séance en traction bateau, en en présentant les objectifs et modalités de déroulement, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.
- Présenter les règles notamment de sécurité à respecter au cours d'une séance en traction bateau, en adaptant les consignes transmises, selon les pratiquants et les risques identifiés, afin de garantir leur compréhension et leur respect par les pratiquants.
- Conduire une séance en traction bateau, en s'appuyant sur les techniques et situations pédagogiques prévues, et en les adaptant selon l'environnement de pratique, les réalisations, les réactions et les interactions des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.
- Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance en traction bateau, en identifiant les besoins d'accompagnement, afin d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.
- Analyser les situations observées lors de la séance en traction bateau, en s'appuyant sur les informations recueillies lors de son déroulement, afin d'adapter les séances suivantes.
- Evaluer un cycle de séances en traction bateau, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en s'appuyant sur les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.

Blocs de compétences

RNCP41820BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation.

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap.

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous.

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public.

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus.

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet.

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre.

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts.

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen? :

1. de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance ;
2. d'un entretien conduit à partir du support produit composé de :
 - une présentation orale par le candidat
 - un échange avec les évaluateurs.

RNCP41820BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage.

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous.

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation.

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen? :

1. de la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce support(s) comprend(nent) notamment les outils de communication utilisés ;
2. d'un entretien conduit à partir du ou des supports produit(s) composé :
 - d'une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de dix minutes au maximum?

- d'un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze minutes au maximum.

RNCP41820BC03 — Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de découverte, d'initiation et d'apprentissage en traction câble dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (Option A)

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les finalités d'un cycle de séances en traction câble, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés..

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances en traction câble, ainsi que leurs conditions de réalisation, en tenant compte de l'environnement de pratique et des caractéristiques du public dont ceux en situation de handicap, afin de répondre aux finalités du cycle, de respecter une progression cohérente entre les séances et de favoriser les apprentissages en sécurité..

Assurer une veille liée à l'évolution des pratiques et de la réglementation en ski nautique, wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire dédié..

Vérifier l'environnement de pratique, les ressources matérielles et les équipements nécessaires à la réalisation d'une séance en traction câble, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur état, repérer les risques et intervenir le cas échéant, avant la séance.

Accueillir les pratiquants à une séance en traction câble, en en présentant les objectifs et modalités de déroulement, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap..

Présenter les règles notamment de sécurité à respecter au cours d'une séance en traction câble, en adaptant les consignes transmises, selon les pratiquants et les risques identifiés, afin de garantir leur compréhension et leur respect par les pratiquants..

Conduire en sécurité une séance en traction câble, en s'appuyant sur les techniques et les situations pédagogiques prévues, et en les adaptant selon l'environnement de pratique, les réalisations, les réactions et les interactions des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun..

Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance en traction câble, en identifiant les besoins d'accompagnement, afin d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident..

Analyser les situations observées lors de la séance en traction câble, en s'appuyant sur les informations recueillies lors de son déroulement, afin d'adapter les séances suivantes..

Evaluer un cycle de séances en traction câble, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en s'appuyant sur les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :

1. La production d'un document relatif à un cycle de séances de découverte ou d'initiation en traction câble composé d'au moins trois séances effectivement réalisées dans sa structure d'alternance pédagogique.
2. La conduite par le candidat d'une séance de découverte en traction câble avec le ou les supports de son choix pour un public de pratiquants de niveau débutant, suivie d'un entretien portant sur :

- le cycle de séances susmentionné ;
- le bilan de la séance conduite ;
- l'accompagnement d'une problématique technique rencontrée par un pratiquant de niveau non débutant dans le cadre de l'apprentissage d'une figure, à partir de la captation de deux séquences vidéo.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peuvent se présenter aux épreuves certificatives de l'option A du bloc (BC3-A) :

les candidats ayant validé le test de pilotage d'un téléski nautique et le test technique, en wakeboard ou wakeskate (support au choix du candidat)

RNCP41820BC04 — Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de découverte, d'initiation et d'apprentissage en traction bateau dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (Option B)

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les finalités d'un cycle de séances en traction bateau, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure ainsi que des caractéristiques du public visé, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés.

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances en traction bateau, en tenant compte des

publics visés, notamment ceux en situation de handicap, de l'environnement de pratique et des finalités du cycle de séances, afin de permettre le développement progressif des apprentissages.

Assurer une veille liée à l'évolution des pratiques et de la réglementation en ski nautique, wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés, en s'informant auprès de sources fiables, afin de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire dédié.

Vérifier l'environnement de pratique, les ressources matérielles et les équipements nécessaires à la réalisation d'une séance en traction bateau, selon le contenu de la séance et le public visé, afin de s'assurer de leur état, repérer les risques et intervenir le cas échéant, avant la séance.

Accueillir les pratiquants à une séance en traction bateau, en en présentant les objectifs et modalités de déroulement, afin d'instaurer un climat de confiance et créer une dynamique favorable à l'implication et à l'inclusion des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.

Présenter les règles notamment de sécurité à respecter au cours d'une séance en traction bateau, en adaptant les consignes transmises, selon les pratiquants et les risques identifiés, afin de garantir leur compréhension et leur respect par les pratiquants.

Conduire une séance en traction bateau, en s'appuyant sur les techniques et situations pédagogiques prévues, et en les adaptant selon l'environnement de pratique, les réalisations, les réactions et les interactions des pratiquants, afin d'atteindre les objectifs de la séance et encourager la participation active de chacun.

Repérer les risques, freins ou difficultés rencontrés par les pratiquants, tout au long d'une séance en traction bateau, en identifiant les besoins d'accompagnement, afin d'intervenir en cas de situation accidentogène et/ou d'accident.

Analyser les situations observées lors de la séance en traction bateau, en s'appuyant sur les informations recueillies lors de son déroulement, afin d'adapter les séances suivantes.

Evaluer un cycle de séances en traction bateau, en vérifiant son adéquation avec les finalités et objectifs initialement définis et en s'appuyant sur les résultats obtenus, afin de faire évoluer ses pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :

1. La production d'un document relatif à un cycle de séances en traction bateau portant sur l'apprentissage d'au moins une figure pour un pratiquant unique.
2. La conduite d'une séance de découverte en traction bateau pour un pratiquant unique, suivie d'un entretien portant sur le bilan de la séance conduite et le cycle de séances susmentionné.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peuvent se présenter aux épreuves certificatives de l'option B du bloc (BC3-B) :

les candidats ayant validé le test de pilotage d'un bateau et le test technique, en ski nautique ou wakeboard.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BPJEPS « ski nautique et disciplines associées » exerce principalement en :

- clubs et écoles de ski nautique et disciplines associées ;
- associations sportives ou nautiques ;
- parcs de loisirs nautiques ;
- collectivités locales (dans le cadre de projets touristiques ou sportifs) ;
- structures privées (village de vacances, bases nautiques).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « ski nautique et disciplines associées » exerce le métier d'éducateur sportif dans le champ du ski nautique et disciplines associées. Il conduit des activités de découverte, des activités d'initiation ainsi que des activités d'apprentissage notamment dans une intention de progression et d'amélioration sportive en ski nautique et disciplines associées.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité du moniteur de ski nautique et disciplines associées et tous supports de glisse tractés est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- a) Etre titulaire de l'une des attestations de réussite à la formation relative au secourisme suivantes :
- a minima “ prévention et secours civiques de niveau 1 ” (PSC) ou équivalent ;
 - certificat de sauveteur secouriste du travail ” (SST) en cours de validité.
- b) Etre titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, option “ côtière ” ou option “ eaux intérieures ” ;
- c) La production d'une attestation de savoir nager un cent mètres nage libre, départ plongé avec récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur ;
- d) Avoir satisfait à un test technique d'exigence préalable (de « Traction câble » pour l'option A ou de « Traction bateau » pour l'option B).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A.

Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	26/06/2030
Date de dernière délivrance possible	26/06/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Arrêté du 14 avril 2025 portant création de la mention « ski nautique et disciplines associées » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » - Légifrance

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41820/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	5 780 € – 7 308 €
Durée	777 – 1218 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	17
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	02/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	19
Montant total engagé	41 524 €
Coût moyen par dossier	2 185 €
Durée moyenne	720 h
Période	01/2026 – 09/2026
France compétences	75 %
Reste à charge titulaire	21 %
France Travail	3 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.